

Saint-Barnabé, le 3 septembre 2021

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra le mardi 7 septembre prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 263-12-20, concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 cette séance du mois de septembre se tient le premier mardi de ce mois en raison du congé férié de la Fête du Travail.

Suivant les dispositions du décret numéro 222-20 du 20 mars 2020 et de l'Arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du gouvernement du Québec visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, cette séance sera ouverte au public dans le respect des règles sanitaires édictées par le Gouvernement du Québec.

Le nombre de personnes pouvant assister aux travaux du conseil municipal étant limité, cette séance fera aussi l'objet d'un enregistrement audio qui sera par la suite rendu disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Votre présence sera également appréciée à compter de 19 h 00 le jour de la séance, pour la tenue d'une courte réunion de préparatoire.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum;
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021;
4. Adoption de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 6 août et le 3 septembre 2021;

FINANCES

5. Adoption de la liste des comptes et de la liste des salaires;
6. Dépôt par le secrétaire-trésorier d'un rapport concernant la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal;
7. Présentation d'un avis de motion et dépôt du projet de règlement 369-21 déléguant certains pouvoirs de dépenses et de passer des contrats;

GESTION DU PERSONNEL

8. Dépôt d'un grief;
9. Politique concernant la formation et l'acquisition de nouvelles compétences par le personnel de la Municipalité;

10. Ajout d'une banque d'heures pour le poste étudiant en voirie;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. Dépôt des rapports d'activités incendie pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020;

TRANSPORT

12. Participation de la Municipalité à un achat regroupé avec les municipalités de Charette et Saint-Paulin pour la réalisation de travaux de scellement de fissures de certaines chaussées;
13. Opération de marquage des voies de circulation de la Municipalité;
14. Entente concernant le balayage de rues avec le ministère des Transports du Québec;

HYGIÈNE DU MILIEU

15. Opération de lecture des compteurs d'eau dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ;

LOISIRS ET CULTURE

16. Remplacement du téléphone cellulaire des loisirs;
17. Demande de remboursement d'une partie des sommes engagées lors de la participation d'enfants mineurs à des activités sportives, de loisirs ou culturelles qui ne sont pas offertes par la Municipalité;

URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

18. Suivi du mandat accordé concernant la rue Pellerin;
19. Autorisation de l'opération de nettoyage des égouts et des pluviaux;

AUTRES SUJETS

20. Achat d'appareils iPad pour usage par les membres du conseil municipal;
21. Demande d'autorisation de la Légion Royale Canadienne afin de pouvoir offrir la Fleur du Souvenir aux citoyens de la Municipalité pendant la période allant du vendredi 29 octobre au dimanche 14 novembre 2021;
22. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
- a)
 - b)
 - c)
23. Questions diverses;
24. Période de questions;
25. Clôture de la séance.

**/S/Martin Beaudry
Secrétaire-trésorier
2021-09-03**